



**Formation
semestrialisée**



BTS

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

LYCÉE HORTICOLE DE LOMME

77 Rue de la Mitterrie
59160 LOMME
03 20 17 03 90

epl.flandres-lomme@educagri.fr
www.eplefpadesflandres.com



Nature du diplôme : diplôme national niveau 5

Durée de la formation : 2 ans

Obtention du diplôme : 100 % des épreuves en ECCF
(contrôle en cours de formation) Equivalent 120 ECTS

Stage en entreprise : 15 à 16 semaines sur les deux années
de formation

Emploi du temps : 70% matières professionnelles
30% matières générales



Renseignements pratiques

Admission :

Via la plateforme ParcoursSup
www.parcoursup.fr

Contact :

03 20 17 03 90
Coordinatrice de la formation
audrey.scorielle@educagri.fr



Capacités visées

C1 - S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

C2 - Construire son projet personnel et professionnel

C3 - Communiquer dans des situations et des contextes variés

**C4 - Organiser le travail et encadrer des équipes pour des chantiers
d'aménagements paysagers**

**C5 - Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un
contexte de transition écologique**

C6 - Gérer les ouvrages et les réseaux

C7 - Assurer la gestion technico économique des chantiers

C8 - Elaborer un projet d'aménagement paysager



PROGRAMME

Des disciplines d'enseignement général

Lettres modernes, documentation, éducation socioculturelle, sciences économiques et sociales, langue vivante anglais, EPS.

Des disciplines d'enseignement professionnel

Traitement de données, technologies de l'information et du multimédia, accompagnement au projet personnel et professionnel, sciences et techniques de l'aménagement paysager, biologie, écologie, agronomie, histoire et géographie, agroéquipement, sciences économiques et de gestion.

Un enseignement d'initiative locale (EIL) : Cheminement art et paysage

15 à 16 semaines de formation en milieu professionnel sur les 2 années + 1 semaines de chantier école.

Modalités d'évaluation :

Formation scolaire semestrialisée organisée en Unités d'Enseignements (UE) évaluées par des Epreuves Certificatives en Cours de Formation (ECCF) délivrant au bout de 4 semestres le diplôme du BTSA et 120 ECTS.

UNITES D'ENSEIGNEMENT	Horaires semestriels	ECTS
UE 1.1 : Démarche de diagnostic paysager	172 h	19 ECTS
UE 1.2 : Enjeux de société et action culturelle	138 h	11 ECTS
UE 2.1 : Paysage et végétal	199 h	20 ECTS
UE 2.2 : Construction paysagère	144 h	10 ECTS
UE 3.1 : Dynamique des paysages et gestion des espaces aménagés	250 h	16 ECTS
UE 3.2 : Management d'équipes	56 h	4 ECTS
UE 3.3 : Cheminement art et paysage	87 h	10 ECTS
UE 4.1 : Paysage en transition et démarche de projet	242 h	16 ECTS
UE 4.2 : Bien être, esprit d'équipe et postures ergonomiques	87 h*	2 ECTS
UE 4.3 : Langue vivante Anglais	116 h*	6 ECTS
UE 4.4 : Construction du projet professionnel et prise de responsabilités	92 h*	6 ECTS
TOTAL (sur les 4 semestres)	1740 h	120 ECTS

* Sur 3 ou 4 semestres



APRÈS LE BTS AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Accès aux métiers :

- Chef d'équipe, chef de chantier
- Technicien supérieur
- Technicien en collectivités publiques et territoriales

Poursuite d'études possibles

- Certificat de spécialisation (1an)
- Licence professionnelle (1an)
- Classe préparatoire aux écoles du paysage (1an)
- Ecoles supérieures du paysage (3ans)
- Ecoles d'ingénieur du paysage
- Autres formations universitaires

Plus d'informations sur nos filières



www.eplefpadesflandres.com



@eplefpadesflandres



@lyceehorticoledelomme